



Numéro PPQ/6973

jeudi 4 décembre 2014

Les grands titres:

- L'indice FAO des prix alimentaires stable dans l'ensemble pour le troisième mois consécutif
- Les démolitions punitives de maisons palestiniennes par Israël sont des violations du droit international - ONU
- L'UNESCO appelle à la mise en place de zones de protection culturelle en Syrie et en Iraq
- Darfour : l'insécurité perdure et la situation humanitaire reste horrible, selon l'ONU
- Le chef de l'ONU appelle à un développement durable fondé sur la dignité
- L'ONU condamne des attaques terroristes à Grozny, en Russie
- Ban Ki-moon nomme une Espagnole comme Secrétaire générale adjointe à l'information
- Libéria : un nouvel employé de la MINUL infecté par le virus Ebola
- Yémen : le Conseil de sécurité condamne un attentat contre la résidence de l'ambassadeur iranien

L'indice FAO des prix alimentaires stable dans l'ensemble pour le troisième mois consécutif



4 décembre - L'indice FAO des prix des produits alimentaires était stable dans l'ensemble en novembre, la remontée des cours des céréales et des huiles végétales ayant contrebalancé la déprime du côté des produits laitiers, a annoncé jeudi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice est resté stable pour le troisième mois consécutif, s'établissant en moyenne à 192,6 points. Il est à présent inférieur de 13 points (-6,4%) par rapport à son niveau de novembre 2013.

« L'indice semble avoir atteint son niveau le plus bas et pourrait probablement se redresser au cours des prochains mois », selon M. Abdolreza Abbassian, économiste en chef de la FAO.

Après la volatilité des dernières années, l'indice FAO des prix alimentaires, qui est pondéré en fonction des échanges commerciaux de cinq principaux produits alimentaires de base, se situe aujourd'hui autour de son niveau d'août 2010. Il agrège les sous-indices des céréales, de la viande, des produits laitiers, des huiles végétales et du sucre.

L'indice FAO des prix laitiers a régressé de 3,4% depuis octobre et de 29% par rapport à l'année précédente. Il s'est établi en moyenne à 178,1 points en novembre du fait à la fois de l'augmentation des disponibilités à l'exportation et du ralentissement des importations de certains grands marchés comme la Chine et la Fédération de Russie.

L'indice des cours du sucre a reculé de 3,2% en octobre pour atteindre en moyenne 230 points en novembre, soit environ 8% de moins que son niveau de l'année précédente. La récente déprime s'explique par le fait que les pluies tombées sur la principale région productrice du Brésil ont calmé les inquiétudes quant à une sécheresse prolongée dans le plus grand pays exportateur mondial de sucre.

Pour la première fois depuis mars dernier, les cours des céréales ont enregistré une hausse due au fait que les conditions de croissance des cultures de blé récemment semencées dans l'hémisphère nord sont loin d'être idéales. Toutefois, les cours du riz ont fléchi avec l'arrivée sur les marchés de quantités fraîchement récoltées. L'indice des prix des céréales a atteint en moyenne 183 points en novembre, soit une augmentation de 2,6% par rapport à octobre, mais 5,8% de moins que l'année précédente.

L'indice des prix des huiles végétales a augmenté de 0,7%, atteignant 164,9 points, mais il est demeuré inférieur de près de 17% par rapport à son niveau de l'année précédente, du fait à la fois d'une production mondiale d'huile de tournesol inférieure aux prévisions et du ralentissement de la production d'huile de palme en Malaisie et en Indonésie. Quant aux cours de l'huile de soja, leur faiblesse a freiné la remontée du sous-indice.

Les cours de la viande sont demeurés stables en novembre bien que la viande bovine et la plupart des autres types de viande soient à leurs niveaux historiques les plus hauts. L'indice des prix de la viande a atteint en moyenne 210,4 points, en ligne avec sa valeur révisée d'octobre mais en augmentation de 13,3% par rapport à novembre 2013. Les prix de la viande ovine ont légèrement augmenté au cours du même mois.

Les démolitions punitives de maisons palestiniennes par Israël sont des violations du droit international - ONU



4 décembre - Le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies pour les territoires palestiniens occupés, James W. Rawley, a exprimé jeudi sa préoccupation face à la reprise par les autorités israéliennes des démolitions punitives de maisons palestiniennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, dans le territoire palestinien occupé.

Les démolitions visent les résidences des familles des auteurs présumés d'attaques contre les forces de sécurité ou civils israéliens, avec l'objectif déclaré de dissuader d'autres éventuels attentats. Lors de récentes conversations téléphoniques avec le Premier ministre d'Israël et le Président de l'Etat de Palestine, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a lui aussi exprimé sa consternation face à la recrudescence de la violence au cours des dernières semaines.

« Ces démolitions punitives constituent une sanction collective qui punit les gens pour des actes qu'ils n'ont pas commis. Ces démolitions ont pour conséquence que des civils innocents se retrouvent sans-abri. L'impact sur les enfants, les femmes et les personnes âgées est particulièrement grave », a rappelé M. Rawley dans un communiqué de presse.

Entre le 1er juin et le 30 novembre cette année, les autorités d'occupation israéliennes ont démolé cinq maisons pour des motifs punitifs, ce qui a causé le déplacement de 34 Palestiniens, dont 16 enfants. Six autres familles, dont quatre à Jérusalem-Est et deux dans d'autres parties de la Cisjordanie, sont menacées par un risque imminent de déplacement.

Les démolitions punitives constituent des violations des normes internationales des droits de l'homme ainsi que de plusieurs instruments juridiques internationaux que l'Etat d'Israël a acceptés, dont l'interdiction de détruire la propriété privée dans un territoire occupé, l'interdiction absolue de sanctions collectives, et le droit à un procès équitable et une procédure régulière, ou encore le droit à un logement convenable.

« Les démolitions punitives doivent cesser. Elles sont contraires au droit international et accentuent le risque de déstabiliser encore plus une situation déjà fragile », a déclaré M. Rawley. « Les violations des droits de l'homme ne sont pas seulement un symptôme de la poursuite du conflit, elles contribuent à l'embrasement ».

L'UNESCO appelle à la mise en place de zones de protection culturelle en Syrie et en Iraq



4 décembre - La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, a appelé mercredi à la création de « zones de protection culturelle » autour de sites du patrimoine en Syrie et en Iraq, à l'ouverture d'une conférence internationale sur ce thème au siège de l'organisation à Paris.

Mme Bokova a suggéré de commencer par la Grande mosquée omeyyade, un site emblématique situé dans la ville syrienne d'Alep, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. « Il n'est pas trop tard pour agir », a-t-elle dit.

La Directrice générale a dénoncé la persécution des minorités, les attaques contre le patrimoine culturel et le trafic illicite de biens culturels, qui « s'inscrivent dans une stratégie de nettoyage culturel extrêmement réfléchi et d'une rare violence ». « Le concept de nettoyage culturel décrit ce qui se passe sur le terrain », a ajouté le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, Adama Dieng.

Irina Bokova a ajouté qu'il « n'y a pas de solution purement militaire à cette crise. Pour lutter contre le fanatisme, il faut aussi renforcer l'éducation, qui aide à se défendre contre la haine, et protéger le patrimoine, qui aide à forger une identité collective ».

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Staffan de Mistura, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Nikolay Mladenov, ont souligné la nécessité d'intégrer l'éducation et la culture aux mesures d'urgence, ainsi que l'aide humanitaire, en vue de protéger les droits de l'homme et les populations civiles vulnérables.

Dans un message destiné à la conférence, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a affirmé que « la protection du patrimoine culturel est un impératif de sécurité ».

Nikolay Mladenov a insisté sur le fait que le patrimoine de la région appartient à l'humanité toute entière. Il a dénoncé les terroristes qui recourent au génocide et à l'esclavage des femmes, ainsi que leur mépris flagrant pour les vies humaines et les droits de l'homme dans leur destruction de l'État de l'Iraq.

Le Premier Vice-Président du Parlement d'Iraq, Cheikh Humam Hamoudi, a appelé les pays souhaitant venir en aide à sa nation à sauvegarder l'âme de l'Iraq. Il a assuré le soutien du gouvernement iraquien en faveur de la diversité culturelle et du pluralisme dans tous les domaines, y compris les médias.

Parmi les autres mesures concrètes abordées lors de cette conférence, qui a réuni près de 500 décideurs politiques, conservateurs, universitaires, experts en conservation et membres du public, a figuré la nécessité de mettre en œuvre la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954 et ses protocoles additionnels, ainsi que de mettre fin à l'impunité des attaques délibérées contre le patrimoine culturel, reconnu comme un crime de guerre en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Les participants ont exprimé un fort appui en faveur de la proposition d'une interdiction internationale du commerce d'antiquités en provenance de Syrie, conformément à la recommandation de l'Équipe de surveillance des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Darfour : l'insécurité perdure et la situation humanitaire reste horrible, selon l'ONU



4 décembre - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Darfour, le chef des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Hervé Ladsous, a souligné jeudi que l'insécurité perdurait dans cette région du Soudan et que la situation humanitaire y restait horrible.

« Il est regrettable que la situation sécuritaire et les conditions de protection des populations locales demeurent fragiles, principalement en raison des affrontements intertribaux omniprésents et des déplacements qu'ils engendrent », a dit M. Ladsous devant les membres

du Conseil de sécurité.

Le chef des opérations de maintien de la paix a noté que la situation humanitaire restait « horrible », avec des centaines de milliers de personnes déplacées par le conflit depuis le début de l'année, qui viennent s'ajouter aux deux millions de personnes déplacées depuis longtemps.

« Il est clair que des solutions durables et véritables pour la population du Darfour sont liées au progrès des questions politiques traitées lors des discussions menées à Addis-Abeba, à savoir la nécessité d'un cessez-le-feu et d'un accord de paix exhaustif », a déclaré Hervé Ladsous.

Il a rappelé que les pourparlers directs entre le gouvernement du Soudan et les mouvements armés du Darfour, à savoir l'Armée de libération du Soudan – Minni Minawi (ALS-MM) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) ont commencé le 23 novembre à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour la première fois sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Ces négociations ont été interrompues le 30 novembre pour que les parties puissent consulter davantage leur leadership et bases respectifs concernant le format des négociations à venir.

« Par ailleurs, on note avec satisfaction les progrès réalisés durant la période considérée dans la mise en œuvre des éléments du Document de Doha pour la paix au Darfour relatifs au partage du pouvoir et aux arrangements sur la sécurité entre le gouvernement du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité-Soudan », a dit M. Ladsous. « Le gouvernement du Soudan et le Mouvement pour la libération et la justice (LJM) ont tous les deux un besoin similaire d'accélérer la finalisation du processus de vérification du désarmement du LJM. »

S'agissant des allégations de viols de plus de 200 femmes et jeunes filles à Thabit, au Nord-Darfour, qui sont parues dans la presse, le chef des opérations de maintien de la paix a rappelé qu'une mission de vérification de la Mission de l'Union africaine et des Nations Unies (MINUAD) s'était rendue le 9 novembre dans cette ville mais qu'elle n'avait pas abouti à un résultat concluant et qu'une enquête plus approfondie était nécessaire.

« J'appelle le gouvernement du Soudan à accorder à la MINUAD un accès immédiat et indépendant à Thabit et à sa population afin que ces allégations puissent être vérifiées », a dit M. Ladsous.

Le chef de l'ONU appelle à un développement durable fondé sur la dignité



4 décembre - Lors de la présentation jeudi du rapport de synthèse sur le programme de développement pour l'après-2015 à l'Assemblée générale, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, a souhaité que la période à venir soit une ère de développement durable pour tous basée sur les principes des droits de l'homme et de la dignité.

« Les 17 objectifs du développement durable, et les 169 cibles qui y sont associées, identifiés par le groupe de travail constituent l'expression de la vision de la communauté internationale et du souhait de mettre en œuvre un programme capable d'éradiquer la pauvreté, partager la prospérité, assurer la paix et protéger la planète », a déclaré M. Ban en soulignant que cela requiert des engagements clairs pour financer sa mise en œuvre.

Le rapport de synthèse met en avant un ensemble d'« éléments essentiels » qui doivent servir de lignes directrices pour le travail à venir. Parmi ces éléments figurent la dignité, qui constitue la base pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'élément humain doit servir à assurer l'inclusion, en particulier des femmes et des enfants, dans la société. L'élément « planète » englobe toutes les actions pour lutter contre les changements climatiques et protéger les écosystèmes. Les autres éléments sont la prospérité, la justice, et les partenariats pour assurer la solidarité et la coopération internationale.

Le critère fondamental pour la réussite du programme de développement durable pour l'après-2015 sera selon le chef de l'ONU sa mise en œuvre et le financement qui est une condition sine qua none.

« Nous devons faire appel à toutes les sources de financement, publiques et privées, nationales et internationales. Les gouvernements nationaux doivent assurer un rôle clef pour mobiliser des fonds pour financer des instruments économiques et sociaux. Les fonds publics doivent d'abord servir à aider les plus pauvres et les plus vulnérables. L'aide au développement et les fonds publics internationaux continueront d'avoir un rôle central, particulièrement dans les pays vulnérables. J'exhorte les Etats membres à honorer pleinement leurs engagements », a indiqué le Secrétaire général.

« Nous devons également agir urgemment pour débloquer le potentiel considérable des billions de dollars des ressources privées. Les investissements dans des projets spécifiques seront la clef, à la fois pour la transition vers une économie verte, pour améliorer l'accès à l'eau, aux énergies renouvelables, à l'agriculture durable, à l'industrie propre, et aux infrastructures et le transport durables », a-t-il ajouté.

Pour M. Ban, la conférence de mobilisation de fonds pour le développement, qui aura lieu en juillet 2015 à Addis-Abeba, en Ethiopie, sera l'occasion de conclure des accords pour permettre le financement du programme de développement durable et de préparer l'accord mondial sur le climat.

De son côté, le Président de l'Assemblée générale, Sam Kutesa, a salué la présentation du rapport de synthèse et il a appelé les Etats membres à l'étudier et à présenter leurs commentaires dans le contexte des consultations et des négociations à venir sur le programme de développement pour l'après-2015.

« Alors que nous approchons du début des négociations, nous avons la responsabilité historique d'élaborer un programme de développement capable de faire les transformations nécessaires, et appuyé par les moyens financiers adéquats pour la mise en œuvre », a souligné M. Kutesa.

L'ONU condamne des attaques terroristes à Grozny, en Russie



Le Secrétaire général Ban Ki-moon,
Photo ONU/Mark Garten

4 décembre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a fermement condamné jeudi les attaques terroristes qui ont frappé Grozny, en Fédération de Russie, le 4 décembre.

M. Ban « réaffirme qu'il ne peut y avoir aucune justification pour des actes de terreur », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

« Le Secrétaire général transmet ses plus sincères condoléances aux familles des victimes de ces actes odieux, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie. Il souhaite un prompt rétablissement aux personnes blessées », a-t-il ajouté.

Selon la presse, Grozny a été la cible d'une attaque de combattants islamistes dans la nuit du mercredi 3 décembre au jeudi 4 décembre. Les affrontements entre les assaillants et les forces de l'ordre auraient fait au moins une dizaine de morts, dont sept du côté des assaillants.

Ban Ki-moon nomme une Espagnole comme Secrétaire générale adjointe à l'information



4 décembre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé jeudi la nomination de Cristina Gallach, de l'Espagne, en tant que Secrétaire générale adjointe des Nations Unies à la communication et à l'information.

Elle succède à Peter Launskey-Tieffenthal, de l'Autriche, à qui le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance pour son implication et son dévouement au service de l'Organisation.

Mme Gallach apporte à ce poste une riche expérience dans la communication, l'information, la diplomatie, les affaires internationales et la politique de sécurité, combinée à une expertise en matière de gestion. Elle a également une expérience de journaliste de presse écrite, de radio et de télévision.

Cristina Gallach est Chef de l'Unité des relations publiques au sein de la Direction générale de l'information et de la communication du Conseil de l'Union européenne, à Bruxelles, depuis juillet 2010.

Avant ce poste, elle était porte-parole du gouvernement espagnol pour la Présidence tournante de l'Union européenne (2010), porte-parole et conseillère média du Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, à Bruxelles (1999-2009) et porte-parole adjointe du Secrétaire général de l'OTAN, à Bruxelles (1996-1999).

Mme Gallach a travaillé pendant plus de 15 ans comme journaliste, une période durant laquelle elle a occupé les postes de correspondante de l'agence de presse espagnole EFE à Bruxelles (1993-1996) et à Moscou (1990-1992). Elle a aussi été correspondante du quotidien El Periodico à Barcelone (1986-1990), correspondante aux Etats-Unis pour Avui (1984-1986) et reporter pour TVE Barcelone (1983-1984).

Libéria : un nouvel employé de la MINUL infecté par le virus Ebola



4 décembre - La Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a annoncé jeudi qu'un Casque bleu avait été infecté par le virus Ebola et qu'il était pris en charge dans une unité de traitement de la maladie à Monrovia, la capitale du pays.

La chef de la Mission, Karin Landgren, a souligné que la MINUL avait pris des mesures immédiates pour éviter de nouvelles infections. En suivant les protocoles établis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'équipe médicale de la Mission a procédé au traçage rapide de toutes les personnes ayant été en contact avec cet employé de l'ONU. Ces personnes ont été examinées et mises en quarantaine.

« A ce jour, 16 personnes ont été identifiées. Et tous les endroits où l'on sait que l'individu s'est rendu ont maintenant été décontaminés », a précisé le porte-parole du Secrétaire général lors d'un point de presse à New York.

Il s'agit du troisième cas d'Ebola parmi le personnel de la Mission. Un cas confirmé d'Ebola et un autre probable ont entraîné le décès de deux employés de la MINUL les 25 septembre et 13 octobre.

De son côté, l'Envoyé spécial du Secrétaire général sur Ebola, Dr. David Nabarro, se trouvait à Bamako, au Mali, mercredi. Lors de sa visite, il a discuté de la situation actuelle et des mesures prises lors d'une série de rencontres avec le Président malien, le Ministre de la santé et de l'hygiène publique et d'autres représentants du gouvernement. Il a aussi discuté avec le chef de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE) au Mali, Dr. Ibrahima Socé Fall, et des représentants de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA), de l'OMS et d'autres agences onusiennes.

Dr. Nabarro a déclaré qu'il y avait une grande implication de toute la population malienne face à l'épidémie d'Ebola et que le gouvernement travaillait de manière efficace. Il a estimé que le Mali devait rester à un niveau d'alerte élevé tant que les pays voisins sont touchés.

Par ailleurs, tirant les leçons des « incidences terribles du virus Ebola sur certains Etats d'Afrique de l'Ouest », le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a encouragé les dirigeants d'Afrique centrale à prendre des mesures préventives face au risque de propagation de cette épidémie.

« Nous devons rester vigilants et veiller à ce que la sous-région soit suffisamment préparée », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, lors de la 39e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), jeudi 4 décembre à Bujumbura (Burundi).

Le chef de l'ONU a salué l'initiative de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et des entités pertinentes des Nations Unies d'organiser un atelier conjoint en vue d'élaborer « une réaction cohérente et harmonisée ». Selon les experts de la CEEAC, cette réunion, qui est prévue à Yaoundé (Cameroun) du 15 au 17 décembre 2014, permettra de développer un « mécanisme de coordination régionale de la préparation et de la riposte à la maladie à virus Ebola en Afrique centrale ».

Yémen : le Conseil de sécurité condamne un attentat contre la résidence de l'ambassadeur iranien



4 décembre - Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné dans les termes les plus vifs jeudi l'attentat à la bombe du 3 décembre qui a visé la résidence de l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran au Yémen, faisant plusieurs morts et blessés.

Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil ont exprimé leur sympathie et leurs condoléances aux familles et aux amis des personnes qui ont été tuées ou blessées par cet acte odieux.

Les membres du Conseil ont condamné « tous les actes de violence perpétrés contre des locaux diplomatiques, qui mettent en danger des innocents et perturbent gravement les activités ordinaires des fonctionnaires et des représentants diplomatiques ».

Les membres du Conseil ont souligné la nécessité de traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces actes répréhensibles, ainsi que ceux qui les financent et ont exhorté tous les États à coopérer activement avec les autorités yéménites à cet égard.

Selon la presse, une voiture piégée a explosé mercredi devant la résidence de l'ambassadeur iranien dans la capital yéménite, Sana'a, tuant au moins trois personnes.